Docteur BAUDIN David
Vétérinaire
N°Ordre 16905
Les Roberts - 17130 COUX
06 30 10 18 06
dbvet17@gmail.com

N° SIRE : JERSEY des Aguis

Nom et adresse du détenteur :

Nom et Adresse du propriétaire : ZABERT LAURE
Les Aguis de St Pierre 16300 St Preuil du Né

Ordonnance n° 1483

Le 20/10/2020

☐ Équidé exclus de la consommation humaine

1/ Dexdoculine

25 ml ~~[illegible]~~ toute les 48h
(en 2 sites simultanés) 3 injections.

2/ Marvistan

1 cillin 1 injection 8 jours

Docteur BAUDIN David
Vétérinaire 16905
17130 COUX

MÉDECINE GÉNÉRALISTE - GYNÉCOLOGIE - ENDOSCOPIE - RADIOLOGIE NUMÉRIQUE

En l'absence d'informations validées, il n'est pas possible d'indiquer un délai au terme duquel l'animal ne pourra participer à une compétition sportive sans être en infraction à la réglementation anti-dopage. Seule une analyse de dépistage préalable permettra de s'en assurer. Cette ordonnance est strictement destinée au cheval sus-nommé à l'entête. Elle est à conserver dans le registre d'élevage durant une période de 5 ans.